

DECLARATION SUR L'HONNEUR DE

En tant que professionnel(le) des sciences humaines et sociales, j'ai choisi de rejoindre le Manifeste des psychologues cliniciens et des psychologues psychothérapeutes, qui est un rassemblement spontané de professionnels, aux orientations et pratiques variées, **favorables au remboursement** des consultations, afin de favoriser l'accès aux prises en charge des souffrances psychiques. Seulement, nous ne sommes **pas prêts à maltraiter les patients et à les leurrer**.

Mon métier s'appuie sur le respect de la Loi et du Code de déontologie des psychologues, dont le principe fondateur de ce dernier stipule que « **le respect de la personne dans sa dimension psychique est un droit inaliénable**. Sa reconnaissance fonde l'action des psychologues ».

Lorsque je découvre, comme mes collègues et les instances représentatives de la profession, dans la presse, à la télévision et aux journal officiel :

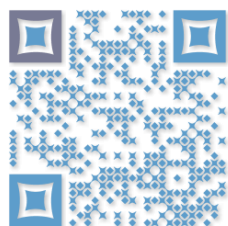
- Le rapport IGAS du 16/02/2021 sur le remboursement de la CPAM pour les adultes atteints de troubles anxieux-dépressifs légers à modérés, sur prescription du médecin généraliste et du psychiatre, des séances restreintes à 30 minutes, pour 22€, limitées en nombre et la rédaction de compte rendu pour les médecins et la CPAM.
- Le chèque psy étudiant de 2x3 séances, à 30€ sans dépassement d'honoraires, aide covid.
- Le forfait psy enfant « 100% remboursé » au tarif inventé par l'Etat de 25€, sans dépassement d'honoraires, de 10 séances de 30 minutes, aide Covid.
- La proposition de loi visant la création d'un ordre des psychologues par 23 députés LR et 3 psychologues (sur 74 000), sans concertation.
- L'arrêté du 10/03/2021 relatifs aux plateformes des Troubles Neuro Développementaux qui impose au psychologue libéral de se référer obligatoirement et **uniquement** aux thérapies cognitivo-comportementales, de faire de la remédiation et de la psychoéducation, excluant les autres.

Je m'inquiète, réellement, car ces décisions arbitraires vont impacter directement les humains au cœur des pratiques, c'est-à-dire vous les patients et nous les professionnels. **Comment peut-on imaginer réduire l'humain à être un OBJET du (prendre) soin ?** Comment travailler ainsi ?

Tout métier a ses propres particularités, le notre implique de **savoir prendre le temps** et d'être qualitativement présent. Peut-on parler des **risques d'effondrement psychique, d'aggravation des troubles, de risques suicidaires, etc.** si celui qui est là pour prendre soin a l'œil sur sa montre au lieu de le porter sur son patient ? Pourquoi limiter le temps de séance et interdire le dépassement d'honoraires ? Quand prendre soin devient maltraitant dans la forme, qu'advient-il du fond ?

Je milite en faveur de la dignité humaine pour obtenir des conditions décentes, respectueuses et viables pour les patients et les professionnels, pas pour obtenir plus ou moins que d'autres. Nous avons le même intérêt en défendant la qualité des psychothérapies remboursées.

En l'état actuel des conditions dictées pour le projet de remboursement, il m'est déontologiquement et humainement impossible de cautionner et participer à un tel dispositif.



Pétition

Pour apporter votre soutien, diffusez les publications du **#manifestepsy**, parlez-en et **signez la pétition** « Protégeons l'accès aux soins psychiques » sur change.org

Manifestation et grève le 10 juin 2021, www.appeldul0juin.com



ManifestePsy